



### **Éléments à fournir pour l'établissement d'un CECB®**

- ❖ Année de construction du bâtiment
- ❖ Nom du bâtiment
- ❖ Nom, adresse et coordonnées du mandant
- ❖ Dénomination du bâtiment et adresse
- ❖ Coordonnées de la personne de contact
- ❖ Nombre d'habitants
- ❖ Nombre d'appartements (préciser le nombre de pièces)
- ❖ Plans du bâtiment à l'échelle (façade, coupe, étages, détails de construction)
- ❖ Système de chauffage existant et son ancienneté
- ❖ Système de production de l'ECS (eau chaude sanitaire) et son ancienneté
- ❖ Consommation d'énergie des trois dernières années (Électricité, mazout, gaz, bois...)
- ❖ Facture d'énergie des trois dernières années (Électricité, mazout, gaz, bois...)
- ❖ Année(s) des travaux de rénovation et genre(s) de travaux entrepris

**Un CECB® pourra être établi après une visite du bâtiment**